



ÉCONOMIE SOCIALE : POURQUOI ET COMMENT « FAIRE MOUVEMENT » ?

1



**Quentin Mortier et
Frédérique Konstantatos**
Coordinateur/trice
SAW-B
www.economiesociale.be

Analyse 2019
Mots-clés : économie sociale –
mouvement - capitalisme



L'Organisation Internationale du Travail (OIT) fête ses cent ans. A cette occasion, le CETRI et Solidarité Socialiste nous demandent un éclairage sur les enjeux, défis et perspectives de l'économie sociale. Ceux-ci résonnent en effet avec les objectifs poursuivis par l'OIT : promouvoir et mettre en œuvre les principes et les droits fondamentaux au travail ; accroître les possibilités pour les hommes et les femmes d'obtenir un emploi décent ; étendre le bénéfice et l'efficacité de la protection sociale pour tous ; renforcer le tripartisme et le dialogue social¹.

L'économie sociale ne peut que saluer cet anniversaire. Le sens, la qualité et finalement la réinvention du travail sont en effet un des **enjeux portés par les acteurs de l'économie sociale**. En ce début d'année 2019, nous proposons de parcourir leur ensemble, tout en assumant un point de vue nécessairement partiel et partial. En l'occurrence, celui d'une fédération d'entreprises d'économie sociale en Belgique francophone, qui porte une vision particulière de l'économie sociale et qui s'engage pour que cette vision soit largement partagée, discutée, enrichie et, de la sorte, devienne davantage réalité. Poser notre vision des enjeux, défis et perspectives de l'économie sociale se veut une première étape pour clarifier notre positionnement, susciter l'intérêt, les réactions et, nous l'espérons, les rapprochements d'autres acteurs.

Sans faire la part de ce qui unit et de ce qui sépare les multiples acteurs d'un réseau, le risque est grand, comme le pointe Frédéric Thomas, que l'économie sociale et solidaire ne soit « *qu'un terme fourre-tout, aux contours suffisamment flexibles ou flous, pour que chacun puisse y voir ce qui l'intéresse* »². Nous espérons, notamment avec ce texte, contribuer à « intéresser » un nombre croissant d'alliés et à rendre le réseau plus intelligible. Ce qui ne va pas sans analyser les controverses qui le traversent.

UNE VISION TRANSFORMATRICE

Quelle est la **vision de l'économie sociale** défendue par SAW-B ? Bien sûr, nous nous appuyons sur les principes éthiques inscrits dans le décret wallon³. Bien sûr, nous nous retrouvons dans les indicateurs établis par le réseau de chercheurs européens EMES pour identifier une entreprise sociale, repris depuis peu dans une ordonnance bruxelloise⁴. Mais l'essentiel est peut-être ailleurs. Au travers de nos actions, nous défendons l'idée d'une économie sociale qui va bien au-delà d'un simple rôle de réparation sociale des dégâts du capitalisme auquel certains voudraient la confiner. Pour nous, l'économie sociale doit chercher à devenir, encore davantage que ce qu'elle

est ou a été, un vecteur de transformation sociale. En ce sens, l'économie sociale est une utopie réelle, c'est-à-dire un idéal utopique d'une société à venir fondé sur des pratiques, des dispositifs socio-économiques et institutionnels déjà là⁵.

Un tel projet peut trouver ses racines dans le **projet associationniste**, cet ensemble de pratiques ouvrières du début du XIXe siècle (sociétés de secours mutuel, associations ouvrières de production et de consommation, clubs, bibliothèques et journaux ouvriers, école mutuelle puis université populaire, « bazars d'industrie, de commerce et des arts»...). Celles-ci ont joué un rôle pionnier dans la construction d'une société juste et solidaire. Un tel détour par l'histoire est particulièrement inspirant face aux politiques néolibérales qui gagnent en vigueur et corsètent toujours davantage les imaginaires politiques et économiques. Ces premières formes d'organisation ouvrière mettent en œuvre une « solidarité démocratique » et réclament « *une plus grande accessibilité à l'espace public [...]* » et l'organisation de l'économie « *sur une base égalitaire* »⁶. Le projet associationniste liait entre eux les différents statuts que sont les coopératives, les associations, les mutuelles et les syndicats. Autrement dit, il alliait intimement les sphères économiques, sociales et politiques pour une émancipation collective. Aujourd'hui, selon le chercheur Jean-Louis Laville, un paradoxe est renvoyé aux acteurs de l'économie sociale: soit ils restent dominés par le rôle que leur attribue le nouveau capitalisme (par exemple être de plus en plus financés par des acteurs philanthropiques au détriment de financements publics structurels⁷), soit ils sont en mesure d'éviter cette instrumentalisation et de peser sur les choix de société (par exemple en opposant le coopérativisme de plateforme à l'ubérisation⁸). C'est bien entendu la seconde option à laquelle nous travaillons.

A la suite de penseurs tels Eric Dacheux et Daniel Goujon, nous appelons à saisir et renforcer tout le **potentiel émancipateur de l'économie sociale**. Si toute société humaine est le fruit de l'interaction conflictuelle entre trois ordres fondamentaux, économique (mise en valeur de ressources), politique (élaboration de normes) et symbolique (construction du croire), les entreprises sociales ont de quoi approfondir et faire fructifier les liens entre ces trois sphères. D'abord elles mettent en œuvre la délibération au cœur de l'acte productif, ensuite, elles traduisent le militantisme politique en actions pragmatiques, et enfin, elles approfondissent la démocratie par la participation active des citoyens aux décisions au sein du système politique et par l'extension de la démocratie au système économique. Ainsi définie, l'économie sociale « *n'est plus un secteur accompagnant le développement du capitalisme, mais un mouvement citoyen remettant en cause la représentation dominante de l'économie* »⁹. Une telle approche de l'économie sociale comme un mouvement citoyen en constitution nous paraît essentielle.

FAIRE MOUVEMENT

Pour « faire mouvement », une **double exigence** nous paraît de mise : d'une part élargir la base et développer des partenariats et alliances ; d'autre part approfondir les liens entre valeurs, règles, pratiques et impacts des entreprises sociales.

Par **élargir la base**, nous entendons notamment prendre en compte la dimension citoyenne de l'aspiration à un changement du fonctionnement de l'économie. Des liens doivent être tissés entre citoyens, que ceux-ci travaillent, investissent, entreprennent ou consomment dans l'économie sociale ou qu'ils découvrent et s'ouvrent progressivement à cette autre manière de voir et faire l'économie. Avec la multiplication des crises, le besoin et l'intérêt pour les alternatives économiques et sociales va crescendo. Cela s'est traduit par le développement de nouvelles formes de mobilisation à forte composante citoyenne (Tout Autre Chose, Acteurs des temps présents, Tam Tam, etc.). Mais aussi par une multiplication des concepts (économie collaborative, communs, coopératives citoyennes, etc.), des pratiques (villes en transition, fablabs, repair cafés, etc.) et des fédérations ou réseau thématiques (Réseau Initiatives en transition, Réseau des Consommateurs Responsables, Transition Now, etc.). Un certain nombre de ces initiatives sont marquées par la volonté de réfléchir mais aussi de faire économie autrement.

Créer des alliances est un enjeu stratégique majeur pour SAW-B pour plusieurs raisons. D'abord, la nécessité de sortir de notre « pré carré », de nous nourrir d'autres visions socioéconomiques et politiques, d'autres expertises, d'autres compétences et de travailler la complémentarité autour de nos thématiques transversales. Nous devons travailler à mieux faire connaître notre vision de l'économie sociale auprès d'acteurs partenaires qui la connaissent moins qu'auparavant, mal ou pas du tout (syndicats, mutuelles, acteurs de l'éducation permanente, mouvements citoyens, etc.). Ensuite, créer des alliances a une portée politique au sens noble d'organisation et de gestion de la cité. Les alliances ont pour effet d'élargir le périmètre d'influence, de porter avec d'autres une vision stratégique, des objectifs communs précis.

Avec les personnes et groupes déjà impliqués dans des initiatives d'économie sociale, un **travail d'approfondissement** est à réaliser. Il s'agit de traiter les liens et tensions inévitables entre les valeurs, les règles, les pratiques et les impacts de toute initiative. Les risques qui pèsent sur l'économie sociale comme alternative sont ceux de la récupération, de l'instrumentalisation, de la banalisation (par l'Etat ou le marché), bien décrits par Philippe Frémeaux¹⁰. Philippe De Leener et Marc Totté soulignent dans leur récent ouvrage le caractère potentiellement dérisoire des expérimentations et des projets alternatifs : résolus à faire autrement, les citoyens en quête d'alternatives

économiques et sociales en viennent parfois à reproduire les fonctionnements qu'ils entendent dépasser¹¹. Face à ces risques, il faut pousser plus loin la réflexion et l'analyse critique des alternatives. Par exemple en abordant de front la remise en question de la propriété qui voit le jour dans l'économie sociale, lorsqu'on croise ce sujet avec celui des communs¹².

A LA RECHERCHE DU COMMUN

Un des ingrédients d'un mouvement social, politique ou économique est de construire entre ses acteurs une **identité commune et forte**. Qu'est-ce qui est potentiellement commun à cet ensemble diversifié d'acteurs que nous rassemblons, croisons, soutenons, interpellons ? Nous proposons **trois problématiques** qui nous semblent particulièrement importantes. Elles constituent en quelque sorte des aspirations sociales fondamentales, de besoins sociétaux encore accentués par la crise généralisée dans laquelle nous avons l'impression de nous enfoncer jour après jour. Il s'agit de donner du sens au travail, démocratiser l'entreprise et l'économie, produire et consommer autrement.

Le large développement de la souffrance au travail met sensiblement en évidence la question du sens du travail. Question d'autant plus cruciale que le défaut de travail, pour une part importante de la population active, reste également source d'une souffrance sociale majeure. **Questionner le sens du travail**, cela implique de passer par une prise de conscience des mécanismes à l'œuvre dans le monde économique et des tensions, des contradictions auxquels nous faisons tous face. Un tel exercice permet de mieux déterminer les responsabilités individuelles et collectives engagées dans les dysfonctionnements décrits ci-dessus. Donner la parole à ces personnes qui n'ont que peu d'occasions de s'exprimer sur leur travail, le sens qu'ils leur donnent, ses liens avec les termes d'emploi, de bénévolat, de métier, de militantisme, etc. est une amorce de reconstruction. Mener un travail de plaidoyer pour préserver les droits fondamentaux en est une autre. A laquelle il faut ajouter l'innovation et la recherche pour expérimenter de nouveaux droits. Comme par exemple avec le projet *Greenscop*, « *entreprise partagée* » dans le domaine des métiers liés à l'alimentation bio en circuits courts¹³. Il touche au droit au travail, au droit à la sécurité sociale, au droit à l'alimentation. Il offre en effet un espace de mutualisation et de solidarité à des personnes dont les choix politiques et professionnels en faveur d'un système alimentaire soutenable et solidaire les plongent le plus souvent dans la pauvreté et le non droit.

Les ravages de la crise financière sur les socio-économies, l'emploi, la redistribution sociale et les finances publiques remettent à l'ordre du jour la question du pouvoir sur l'économie, voire la **démocratie économique**. A ce sujet, nous aimons lier la question de la démocratie dans l'entreprise à celle de l'entreprise dans la démocratie¹⁴. Qu'est-ce à dire ? Simplement que la démocratie ne peut s'arrêter aux portes de l'entreprise mais aussi, corrélativement, que l'entreprise (et ce qui se passe en son sein) joue un rôle important dans la démocratie. Autrement dit, c'est l'entreprise qui doit être démocratisée mais aussi l'économie et la société. La mise en œuvre de pratiques participatives dans certaines entreprises sociales s'apparente à la transformation du lieu de travail en un lieu politique et potentiellement démocratique, au sens où il peut devenir un « *espace public de proximité* »¹⁵, un espace de délibération à la fois sur ce qui se passe en son sein mais aussi dans son environnement, dans la société. Certains auteurs proposent le terme de « délibéralisme » pour insister sur le fait que le mode de régulation de la démocratie n'est pas la concurrence (libéralisme) mais la délibération dans l'espace public¹⁶. Un exemple peut être trouvé dans l'expérimentation qui est actuellement en cours dans le cadre de la création d'une ceinture alimentaire autour de la ville de Charleroi en veillant à un dispositif de concertation entre acteurs notamment à propos des prix des produits et services échangés¹⁷.

Les modes de production et de consommation inventés et imposés par l'Occident au reste du monde ne sont pas tenables. Inégalités sociales croissantes, obsolescence programmée, publicité à outrance, surconsommation pour les uns et extrême pauvreté pour les autres, délocalisations, extermination de centaines d'espèces végétales et animales, perte de savoir-faire, augmentation des problèmes de santé, soutien à des régimes totalitaires... Les conséquences de ce mode de production et de consommation sont alarmantes. Face à ce constat, nous croyons qu'il est possible de produire, distribuer et consommer autrement. L'économie sociale propose des solutions (certainement non suffisantes mais déjà solides) face à ces multiples enjeux. En se basant sur le mot « respect » et non pas « profit ». Respect des clients, des travailleurs, des fournisseurs. Respect de l'environnement dans lequel l'entreprise évolue, à savoir son environnement naturel, humain, culturel. Ce respect de l'environnement naturel est encore un défi majeur (réchauffement climatique, biodiversité, ressources naturelles...). Produire autrement c'est aussi tendre vers une « économie de l'utile », à savoir une économie qui répond aux besoins et aspirations sociales du plus grand nombre¹⁸. Le développement de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics est une des voies poursuivies à la fois pour permettre aux entreprises sociales de changer l'échelle et pour transformer la manière dont l'Etat et ses multiples entités consomment.

Dans chacune des thématiques qui précèdent, une série d'**actions très concrètes** d'appui et de soutien peuvent être mises en place : conseiller les citoyens et collectifs

porteurs de nouveaux projets, concevoir et développer des projets socialement et économiquement innovants, susciter ou appuyer des pratiques de coopération entre acteurs, permettre aux entreprises sociales existantes un changement d'échelle, etc. En amont de ces diverses actions, un travail d'analyse critique est nécessaire. En aval, un travail de plaidoyer politique doit contribuer à défendre certains acquis (comme la sécurité sociale) et à traduire certaines innovations au sein même du cadre législatif ou réglementaire (comme une certaine forme d'occupation temporaire de bâtiments). C'est que nous appelons l'institutionnalisation positive, à savoir la poursuite de la dynamique instituante d'une association au-delà de ses frontières, l'action d'influence de celle-ci dans et sur son environnement¹⁹.

Deux positionnements doivent encore être énoncés dans le cadre de cette réflexion. Ils sont comme les **deux facettes** de cette volonté de faire mouvement. Le premier est la nature ambitieuse de la démarche. Un saut quantitatif et qualitatif important s'impose par rapport à la situation actuelle. Pour le réaliser, il faudra une conjugaison de multiples volontés : celles des porteurs des projets, des travailleurs des entreprises, des responsables politiques, etc. En même temps, une telle ambition ne passe pas sans une bonne dose d'humilité en ce sens que nous ne sommes pas épargnés par le changement auquel nous invitons d'autres. De manière imagée, on peut résumer notre intention par l'idée d'une transformation au cube (transformation³) : se transformer nous-mêmes (le collectif de travailleurs comme le collectif des associations et entreprises membres) pour transformer l'économie sociale qui elle-même contribue à transformer la société. Le deuxième positionnement peut être qualifié de critique. Qui ambitionne transformer la société et entreprendre autrement est appelé à développer une analyse critique de la société (déconstruction), proposer et expérimenter (construction), développer une nouvelle fois une analyse critique des pratiques alternatives (critique constructive). C'est un travail incessant, incontournable, à mener avec l'ensemble de ses parties prenantes pour déconstruire le capitalisme et questionner, redéfinir, repenser les alternatives que nous souhaitons porter.

EN RECHERCHE

La question de **l'évaluation de l'impact social** est apparue depuis plusieurs années dans le champ de l'économie sociale, initialement au niveau européen, et ne cesse de faire parler d'elle, avec une approche trop souvent centrée sur la mesure et sur l'utilisation d'outils issus du monde financier capitaliste. Accepter telle quelle l'exigence d'évaluation d'impact social provenant notamment des financeurs publics et privés revient à s'assujettir à des normes externes. Il faut impérativement

revendiquer que les évaluations « *renforcent les motivations, l'efficacité et la liberté intrinsèques des institutions évaluées* »²⁰ et donc qu'aucun outil ne soit imposé et que la démarche soit co-construite. Nous avons contribué à la création d'un espace collectif de questionnement, de recherche et d'expérimentation. Le travail ainsi réalisé ouvre aujourd'hui des perspectives en termes d'essaimage et de plaidoyer. L'approche qui a été ainsi reconstruite est d'autant plus intéressante qu'elle influence plusieurs étapes de la vie d'une entreprise sociale : sa naissance avec la question des besoins sociaux ou de l'aspiration sociale qu'elle cherche à rencontrer, son développement avec une attention particulière à ses pratiques quotidiennes, là où sa dimension alternative est peut-être la plus fragrante, enfin, bien évidemment, l'évaluation de son impact, c'est-à-dire de ce qu'elle change finalement dans la vie des personnes qu'elle touche. Cette recherche-action n'a pas fini de produire des impacts dans la manière dont le développement d'une entreprise sociale peut être soutenu.

Une autre question surgit, sur base de plusieurs projets en cours, à savoir celle de la **territorialisation** de l'économie sociale. Une récente recherche-action menée auprès d'un nombre importants d'entreprises sociales indique que la re-territorialisation de l'économie est une des particularités de l'économie sociale²¹. Des projets comme ceux des ceintures alimentaires (il en existe maintenant plusieurs en Belgique francophone) permettent de relocaliser la production et la consommation de biens alimentaires mais aussi de retisser des liens de proximité, sans évidemment tomber dans le repli sur soi. Des telles pratiques sont à la fois porteuses de sens et de nouveaux questionnements. Comme le dit Bruno Latour, en réaction à l'actualité du mouvement populaire apparu sur la scène française, « *on sait qu'il faut ancrer toutes les pratiques dans un sol, que les conditions matérielles doivent être « durables », que l'économie doit être « circulaire », mais on sait aussi que chacun de ces souhaits entre en conflit avec toutes les décisions prises antérieurement sur l'équipement des villes, les choix énergétiques, les engagements internationaux, le droit de propriété, les formes d'agriculture, etc. Réorienter vers le terrestre, c'est, par définition, multiplier les controverses sur tous les sujets possibles de l'existence quotidienne et nationale, sans que l'État possède les réponses.* »²² On le voit, les actions déjà entreprises sous cet angle ne sont pas sans ouvrir de larges champs de recherche.

ACTUALITE DE LA TRANSFORMATION

Nous avons tenté de répondre à la question du pourquoi et comment l'ensemble disparate des acteurs de l'économie sociale devrait selon nous arriver à faire mouvement. La question du comment est évidemment loin d'être résolue. D'autant plus

que notre environnement ne cesse d'évoluer sur le plan politique et des idées mais aussi sur le plan des faits. Pensons ne fut-ce qu'à l'urgence des questions environnementales et sociales. Dans ce cadre, la question devient aussi celle des grands types de transformation sociale. L'économie sociale oscille entre deux approches, pour reprendre la typologie de Erik Olin Wright²³ : soit une « *transformation symbiotique* », symbolique de la social-démocratie, qui cherche à domestiquer le capitalisme, soit une « *transformation interstitielle* » qui cherche à éroder et fissurer le système de l'intérieur. L'approche développée ici tend à passer du premier type au second. Reste une troisième approche par rapport à laquelle il faut nous positionner. Que pouvons-nous proposer à celles et ceux qui descendent de plus en plus dans les rues, pour poser notamment la question – qui nous est chère – de l'approfondissement de la démocratie, et qui appellent à une « *transformation par la rupture* » ?²⁴

¹ Source : www.ilo.org. L'OIT est la seule institution « tripartite » des Nations Unies en ce sens que ses normes du travail, ses politiques et programmes sont élaborés conjointement par des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs.

² Frédéric Thomas, « L'économie sociale et solidaire : enjeux, défis et perspectives », dans *L'économie sociale et solidaire, levier de changement ? Points de vue du Sud*, in *Alternatives Sud*, Volume 22-2015-2, p. 7.

³ Le décret wallon du 20 novembre 2008 énonce que « *l'économie sociale se compose d'activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par l'ensemble des principes suivants : finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit ; autonomie de gestion ; processus de décision démocratique ; primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.* »

⁴ Voir <https://emes.net/focus-areas/> pour la définition de l'entreprise sociale. Voir l'ordonnance relative à l'agrément et au soutien des entreprises sociales du 23 juillet 2018, disponible sur <http://www.ejustice.just.fgov.be>.

⁵ Erik Olin Wright, *Utopies réelles*, La Découverte, 2017.

⁶ Juan-Luis Klein, Jean-Louis LAVILLE et Frank Moulart (dir.), *L'innovation sociale*, ERES, 2014, p. 48.

⁷ Lire Barbara Garbarczyk, « Les financements privés au secours des entreprises sociales ? », dans SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], analyse 2018.

-
- ⁸ Lire Violaine Wathelet, « Coopérativisme de plateforme, une économie réellement collaborative ? », dans SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], analyse 2017.
- ⁹ Eric Dacheux et Daniel Goujon, « La dimension mouvement de l'économie solidaire », dans Jean-Louis Laville, Geoffrey Pleyers, Elisabetta Bucolo et Jose Luis Coraggio (dir.), *Mouvements sociaux et économie solidaire*, Desclée de Brouwer, 2017, p. 281-282.
- ¹⁰ Philippe Frémeaux, *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les Petits matins, 2011. Lire aussi notre analyse sur le sujet : Véronique Huens, « Les entreprises sociales, une réelle alternative ? », dans SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], analyse 2012.
- ¹¹ Philippe De Leener et Marc Totté, *Transitions économiques. En finir avec les alternatives dérisoires*, Editions du croquant, 2017. Lire aussi notre analyse sur le sujet : Marie-Caroline Collard et Quentin Mortier, « Une boussole pour refonder le sens de nos alternatives », dans SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], analyse 2018.
- ¹² Lire Mathieu Vanwelde, « Une économie sans propriétaires ? », dans SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], analyse 2018.
- ¹³ Lire Barbara Garbarczyk, « L'entreprise partagée : vers une conciliation de l'autonomie et de la solidarité ? », dans SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], analyse 2017.
- ¹⁴ SAW-B, *Démocratisons l'économie ! Pratiques et utopies*, étude [en ligne : www.saw-b.be], 2013.
- ¹⁵ Laurent Gardin et Jean-Louis Laville, « L'économie solidaire », dans Jacques Defourny et Marthe Nyssens, *Economie sociale et solidaire. Socioéconomie du 3e secteur*, De Boeck, 2017, pp. 187 et sv.
- ¹⁶ Éric Dacheux et Daniel Goujon, « Les promesses théoriques des recherches sur les initiatives solidaires : l'exemple du délibéralisme », dans *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 16, no. 1, 2016, pp. 201-214.
- ¹⁷ Voir le site du projet en cours : www.ceinturealimentaire.be. Lire nos publications sur le sujet : Barbara Garbarczyk, « Au-delà des circuits-courts, que proposent les ceintures alimentaires ? », dans SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], analyse 2017 ainsi que SAW-B, *Le prix juste. Et si on prenait le problème à la racine*, étude [à paraître sur : www.saw-b.be], 2018.
- ¹⁸ Lire Joanne Clotuche, « Pistes pour mieux répondre aux besoins et aspirations sociales », dans SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], analyse 2018.
- ¹⁹ SAW-B, *L'économie qui est là. L'économie qui arrive. Le défi d'une institutionnalisation positive de l'économie sociale*, étude [en ligne : www.saw-b.be], 2017.
- ²⁰ Alain Caillé, « Les indicateurs de richesse alternatifs, une fausse bonne idée ? Réflexions sur les incertitudes de la gestion par le chiffre », in *Revue du Mauss permanente* [en ligne : www.journaldumauss.net], texte publié le 25 octobre 2010 et cité dans Quentin Mortier, « Faut-il tout mesurer ? Réflexions sur l'utilité de la mesure de l'impact social », dans SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], analyse 2013.
- ²¹ Charlotte Moreau et Quentin Mortier, *L'économie Sociale En Pratiques, Projet SECOIA : pratiques spécifiques aux entreprises d'économie sociale et analyse des impacts générés*, réalisé et édité par Centre d'Économie Sociale, HEC, Université de Liège, SAW-B ASBL, Centre de recherches Spiral, Département de Sciences Politiques, Université de Liège, Ciriec ASBL, 2017. Disponible à cette adresse : http://www.ces.uliege.be/wp-content/uploads/2018/04/rapport_secoia_web.pdf
- ²² Bruno Latour, « Du bon usage de la consultation nationale », dans AOC [en ligne : <https://aoc.media>], publié le 14 janvier 2019.
- ²³ Erik Olin Wright, *op. cit.*
- ²⁴ Pour une tentative dans cette direction, lire Jean Blairon, « Mouvement des gilets jaunes : quelles questions? », dans InterMag [en ligne : www.intermag.be], RTA asbl, janvier 2019.



SAW-B, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, est une fédération d'entreprises d'économie sociale qui regroupe plus de 120 membres. Ensemble, nous cherchons à faire mouvement pour une alternative économique et sociale.

Les analyses de SAW-B sont des outils de réflexion et de débat. Elles posent un regard critique sur les pratiques et les objectifs des entreprises sociales mais aussi sur notre société, nos modes de consommation, de production. Leur visée est de comprendre les réalités, décoder les enjeux et, collectivement, construire les réponses aux difficultés rencontrées par les alternatives économiques.

Ces textes sont le résultat des interpellations des acteurs de terrain et de nos recherches. Vous pouvez y contribuer : faites-nous part de vos questions, commentaires et propositions en amont ou en aval de ces textes. Si vous le souhaitez, nous sommes à votre disposition pour aborder, au sein de votre entreprise sociale ou de votre collectif citoyen, les thèmes traités dans ces analyses.

N'hésitez pas à nous contacter : info@saw-b.be